

Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA.
Avenue Paul Brien 4 4280 Hannut

Début décembre 2017.
T. 019/519.500
COMMUNICATION N°4.

A la bonne attention des parents des élèves du DOA-Lycée.

Il est (*déjà?!*) venu le temps de vous communiquer le calendrier et les modalités pratiques d'organisation de cette fin de trimestre par la présente communication dont nous vous invitons à prendre attentive connaissance.

1. Les cours.

Les cours sont assurés selon l'horaire régulier journalier jusqu'au mercredi 13 décembre à midi. Des épreuves d'examens sont certes programmées hors session (*se reporter à l'horaire des examens sur www.lyceehannut.be*), mais elles s'inscrivent dans l'horaire habituel. Rappelons le principe qui veut que toute forme de présession et/ou de test/interrogation faisant l'objet d'une évaluation est formellement bannie à partir du jeudi 7 décembre (*soit la semaine qui précède la session*) pour toutes les disciplines qui organisent un examen hors ou en session (sauf pour ndls/anglais).

2. Une journée écourtée: mardi 12-12.

Afin de libérer du temps pour la préparation de l'épreuve hors session du lendemain, afin de libérer, pour les équipes professorales PIA, un espace-temps destiné à l'élaboration des Plans individualisés n°2 (dont il sera fait état en Conseils de classe de fin de trimestre), les cours du mardi 12 prennent fin à 14h.35. Avec l'accord des parents, les élèves peuvent donc quitter l'établissement à cette heure-là. L'école demeure bien évidemment ouverte et accueille toutes celles et ceux qui n'auront pas pu bénéficier de ce départ anticipé. Si un contrôle de présence est souhaité, les parents sont invités à prendre contact avec l' « Accueil » (L. Krüger 019/ 519.500).

3. La session des examens.

Elle débute le jeudi 14 pour se terminer le mardi 19 décembre. Au terme de l'épreuve écrite du jour (voir horaire), les élèves peuvent, avec l'accord des parents, quitter l'établissement. L'école demeure cependant bien ouverte et accueille toutes celles et ceux qui n'auront pas pu bénéficier de ce départ anticipé. Si un contrôle de présence est souhaité, prendre contact avec l'Accueil (L. Krüger).

Pour le test oral de langue moderne, se référer à l'horaire établi par le professeur titulaire du cours. Se présenter à l'heure indiquée. Quitter au terme de l'épreuve. La salle d'étude fait office de salle d'attente.

En session, l'après-midi est consacré à l'étude au domicile des examens prévus pour le lendemain. Cependant, il est possible de bénéficier d'une étude surveillée à l'école même durant les après-midis de la session, selon l'horaire suivant:

12h.00 - 12h.55: repas de midi & récré sur le site de l'école.

[attention: pas de service sandwiches, ni de repas chauds]

12h.55 - 14h.35: temps d'étude.

14h.35 - 14h.50: pause et récréation.

14h.50 à 15h.40 ou 16h. ou 16h.15: temps d'étude [*selon le cas*]

[attention: pas d'étude accompagnée jusqu'à 16h.45 en session]

Si vous souhaitez bénéficier de cette option, vous voudrez bien faire parvenir à l' " Accueil " (L. Krüger) le Formulaire d'inscription en annexe 1.

N.B. Il est bon de savoir que la fin des examens et/ou la remise des Bulletins ont parfois servi de prétextes à des débordements festifs étudiantins d'un goût douteux dans Hannut. A cet égard, rappelons qu'à partir du mardi 19 10h.30, les élèves se trouvent sous la seule responsabilité des parents (sauf vendredi 22 de 10h.45 à 12h: voir point 6 ci-dessous).

4. Le dispositif "élèves à besoins spécifiques".

Les élèves réputés à besoins spécifiques (EBS) pour lesquels une Convention appuyée par un diagnostic de spécialiste a été conclue, bénéficient des aménagements lors de la passation des tests (tels qu'ils sont énoncés dans le Carnet d'évaluation intégré au JDC).

5. Les Conseils de classe & de guidance.

Préludes obligés à l'élaboration des Bulletins de la Période 2, ces réunions de professeurs auront lieu pour la plupart la journée du jeudi 21, le mercredi 20 étant réservé à la finition des corrections et à l'encodage des résultats. Les cours sont donc suspendus ces deux jours-là (*les élèves sont en congé*).

6. La remise des Bulletins.

Tous** les élèves sont tenus d'être présents au Lycée le vendredi 22 de 10h.45 à 12h.: titulaires et cotitulaires leur fixent un rendez-vous d'une heure en classe à partir

de 11h. pour une action/animation de Noël (les boîtes de la solidarité *), le traditionnel et convivial partage du cougnou et... la remise des Bulletins **.

Pour celles et ceux qui sont amenés à respecter l'horaire habituel de cours (présence dans l'école dès 8h.25), un encadrement éducatif est prévu sur l'ensemble de la matinée, avec quelques activités programmées partagées.

NB*. Se présenter idéalement avec deux denrées non périssables ou deux produits d'hygiène, ainsi que du matériel d'arts plastiques (marqueurs, crayons, ciseaux...) pour « customiser » les boîtes !

NB**. Les Bulletins des élèves absents sont disponibles à l'Accueil entre 13h. et 16h. Aucune Farde ne sera remise à tierce personne en dehors de cette tranche horaire.

7. La rentrée des classes pour le 2me trimestre: le lundi 8 janvier, 08h. 25.

8. La Réunion de parents.

Cette réunion qui ponctue vraiment le 1er trimestre aura lieu le vendredi 12 janvier, de 15h. à 18h.30, sur le site du Collège D2/3 Route de Namur: voir l'annexe 2. Sur requête, ce peut être l'occasion de visionner les copies des épreuves d'examens. Les cours sont donc suspendus ce jour-là à 14h.35. Au besoin, comme chaque fois en pareille situation, un accompagnement éducatif est assuré au-delà et un contrôle de présence possible (voir L. Krüger 019/ 519.500).

Avec nos vœux pour une fructueuse session d'examens, un Noël vécu dans la paix, d'heureux moments partagés dans les temps de fête et un lumineux démarrage 2018, nous vous assurons de notre considération tout acquise.

B. Doyen & JM. Dejonghe, équipe de direction DOA.

Un tableau synoptique des échéances proches à prendre en considération.

Lundi 11 et mercredi 13 décembre:	Epreuves d'examens hors session.
Mardi 12 décembre:	Fin des cours à 14h.35.
Du 14 au 19 décembre:	Session des examens.
Mercredi 20 & jeudi 21 décembre:	<u>Conseils de classe</u> [cours suspendus]
Vendredi 22 décembre 10h.45-12h.	Remise des <u>Bulletins P2</u> Action/animation de Noël [dans les classes]
Lundi 8 janvier:	Rentrée des classes du 2me trimestre.
Vendredi 12 janvier:	<u>Réunion de parents n°2</u> . 15h. - 18h.30. [fin des cours à 14h.35]

Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA
4280 Hannut

Avenue Paul Brien 4
019/519.500

Formulaire d'inscription.

Je/Nous soussigné(e)(s) M./Mme,
parent(s)/responsable(s) de l'élève de la classe de,
n° tél./gsm de contact, souhaite/-ons son inscription à l'étude
surveillée organisée par l'école les après-midi de la session des examens de
décembre 17:

- O. étude tous les après-midis (du jeudi 14 au lundi 18 inclus)
- O. étude uniquement l(es) après-midi(s)
 - O. du jeudi 14
 - O. du vendredi 15
 - O. du lundi 18
- O. sortie de l'école en fin d'après-midi à
 - O. 15h.40
 - O. 16h.00
 - O. 16h.15
- O. je souhaite un accueil/encadrement au-delà de la session d'examens.
A cette fin, je prendrai contact avec L. Krüger (019/519.500)
pour en définir besoins et modalités pratiques d'organisation.

Le présent formulaire est transmis à l' "Accueil" (L. Krüger) pour information et suivi.

Date:

Signature:

N.B. L'inscription d'un élève à l'étude de l'après-midi implique nécessairement sa présence obligatoire à l'école pour le repas et pour la récréation du temps de midi. En d'autres termes:

1. aucune sortie autorisée pendant midi, pour quelque prétexte que ce soit.
2. l'élève inscrit(e) se présente à l'école avec son casse-croûte de midi préparé à domicile (*pas de service sandwicherie ni de repas chauds*), ainsi que... tous les documents nécessaires à la studieuse préparation des examens du lendemain.
3. le contrôle des présences est effectué en Salle d'étude à 12h.05.

REUNION DE PARENTS N°2.

Vendredi 12 janvier 18. De 15h. à 18h.30.

Site du Collège D2/3 de la Route de Namur.

Sans doute, au terme d'un premier trimestre ponctué par une session d'examens, un temps d'échanges avec l'équipe éducative s'avère-t-il bienvenu pour un bilan du chemin parcouru jusqu'ici et une vision prospective de l'itinéraire à parcourir au second semestre.

Nous nous proposons de reproduire le canevas d'organisation de la réunion d'octobre. A titre de rappel, tous les entretiens individuels ont lieu sur réserve, selon trois modes d'opération distincts à votre discrétion;

1. la formule la plus simple: l'entretien est réservé par téléphone à l' « Accueil ». S'adresser à L. Krüger au 019/519.500. La réservation s'effectue en jours scolaires ouvrables, de 8h.45 à 11h.45 et de 13h.30 à 15h.30. Elle est ouverte en date du lundi 8 janvier et clôturée le vendredi 12 à 10h.

2. la formule la plus compliquée: l'entretien est réservé en ligne sur internet. Un mode d'emploi a été remis en courrier/main propre à votre jeune à votre intention le vendredi 27 octobre. S'y reporter svp. La réservation en ligne est accessible dès samedi 6-1, 9h.

3. la formule de dernière minute: l'entretien est réserve sur place au moment même, au poste Info-Accueil situé bien en vue dans le hall d'entrée du site Collège. Ce poste Info-Accueil qui centralise tous les plannings des rencontres de tous les professeurs permettra aux parents d'organiser rationnellement leur réunion en évitant courses éperdues dans les couloirs et vaines attentes. Un document attestant réservation *in situ* leur sera délivré par un responsable de l' Info-Accueil, à remettre au professeur en début d'entretien.

Afin de garantir au plus grand nombre la possibilité d'une rencontre et pour assurer les conditions de sa faisabilité, il est instamment demandé lors des réservations:

1. de limiter à trois le nombre d'entretiens sollicités;
2. de respecter scrupuleusement l'horaire de rendez-vous établi;
3. de s'en tenir strictement à une durée de dix minutes par entretien;
4. de s'octroyer un espace-temps de 10 minutes entre chaque entretien pour éviter courses échevelées contre la montre et décalages subséquents dans le timing;
5. de bien vouloir au moment de la réservation par téléphone, afin d'en garantir efficacité et rapidité: décliner distinctement votre identité; renseigner votre numéro de téléphone de contact; mentionner avec précision les nom, prénom et classe de l'élève pour lequel un rendez-vous est sollicité; identifier nommément la personne souhaitée (ne point se satisfaire d'une vague formule du type: "*le prof. de math de ma fille*").
6. d'avoir le tact de nous renseigner, par téléphone, un empêchement impératif de dernière minute, afin de libérer un espace de rendez-vous éventuellement utile pour autrui.

Vous est-il impossible de prendre part à cette réunion du vendredi 12 janvier? Ou les circonstances rencontrées sur place ne vous ont-elles pas permis de rencontrer le professeur voulu?

Relayez donc votre souhait d'un contact auprès de l' "Accueil" (L. Krüger) ou de la direction (B. Doyen & JM. Dejonghe), qui vous mettront en communication avec le professeur requis: par un contact téléphonique de sa part et, s'il y a lieu, par un entretien organisé à l'école même selon réciproque convenance.

Enfin, un certain nombre de professeurs travaillent sur les deux sites. Il convient dans ce cas, si et seulement si la réservation s'effectue par le canal téléphonique, de réserver l'entretien sur le site où le professeur exerce la majorité de ses heures de cours. Il faut donc téléphoner à l'Accueil du Collège D2/3 (019/519.450 M. Aldenhoff) pour réserver un entretien avec les professeurs suivants: AC. Bastin, C. De Vleeschouwer, G. Duchesne-T., E. Médart, F. Noël, D. Nyssen, B. Powroznik & Ch. Quoilin.

NB. Eventuelles possibilités de parcage: cour et parking du Lycée, cour et parkings du Collège, le long des chaussées de Namur et de Crehen).

+++++

Session d'examens : mode d'emploi.

La réglementation en vigueur pour un 1er Degré comme le nôtre limite à 18 jours ouvrables sur une année le temps à consacrer aux sessions d'examens, Conseils de classe, remises des Bulletins et autres Réunions de parents.

Malgré cette contrainte extrêmement stricte, notre Communauté scolaire a réaffirmé dans son Projet d'établissement son attachement au maintien des sessions des examens de Décembre et de Juin pour tous les élèves; il ne faut voir là ni traditionalisme atavique, ni même absolue nécessité pour une évaluation correcte (*laquelle doit s'effectuer idéalement de façon "continue", tout au long de l'année*); mais nous croyons avec force dans la valeur pédagogique formatrice de pareilles épreuves.

Cependant, il a bien fallu adapter l'organisation de la session aux impératifs ministériels en réservant la session aux disciplines qui représentent un fort volume horaire hebdomadaire. Les autres disciplines font l'objet d'une épreuve située hors session ou elles font l'objet d'une évaluation continue qui transparaîtra dans le Travail journalier.

Par conséquent, les choses étant ce qu'elles sont pour les raisons que l'on sait, il importe de s'y préparer au mieux, afin de se donner toutes les chances de franchir au mieux l'obstacle, l'épreuve que représente toujours une session.

Le présent document vise donc à conscientiser élèves, parents et professeurs pour

- *une préparation minutieuse et précoce des examens, vécue sereinement, avec des notes & des documents complets, soignés, ordonnés, lisibles;*
- *une organisation et une planification précise de son temps d'étude, selon un horaire de travail régulier auquel se conformer;*
- *une stratégie bien élaborée et adaptée pour chaque épreuve;*
- *un environnement propice, incitatif et motivant pour une étude et un travail scolaires dans des conditions optimales.*

A ces conditions, le défi pourra être heureusement relevé; nul doute que les compétences ainsi acquises en termes de méthode et d'investissement au travail scolaire seront prometteuses de succès à venir dans la suite du cursus scolaire de chacun(e). Tels sont en tout cas nos objectifs et nos espoirs...